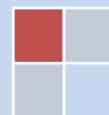




Centre d'Accueil et
d'Accompagnement à la
Réduction
des risques pour Usagers de
Drogues IMP'ACTES

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2019



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page 4
PRÉAMBULE	page 9
1 LES MISSIONS DU CAARUD IMP'ACTES (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)	page 10
2 CAARUD IMP'ACTES	page 11
2.1 LE FONCTIONNEMENT	
2.1.1 LES MARAUDES	
2.1.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ETRE »	
2.1.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE	
2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE	
2.2.1 LE LOCAL DE NICE	
2.2.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES, PARKINGS LOUVRE ET MOZART)	
2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST	
2.3.1 LE LOCAL D'ANTIBES	
2.3.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST	
2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES	
3 LE PUBLIC ACCUEILLI	page 20
3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE	
3.2. LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST	
4 L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT.....	page 24
4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE	
4.2 LE MATERIEL RECUPERE	
5 PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE	page 26
5.1 RAPPEL DU PROJET	
5.2 PRINCIPES GENERAUX	
5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE	
6 LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES.....	page 29
7 LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES	page 31
7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION	
7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF	
7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES	
7.4 KIT HYGIENE FEMME	

8 LES ACTIONS	page 34
8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS	
8.2 L'ACCES AUX SOINS	
8.3 L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE	
8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)	
8.5 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF	
9 PARTENARIAT ET FORMATIONS	page 39
9.1 LE PARTENARIAT	
9.2 LES FORMATIONS	
10 LES PERSPECTIVES DU CAARUD OUEST 2020	page 41
10.1 MISE EN PLACE DU DEVELOPPEMENT D'ANTIBES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019	
10.2 GRASSE	
10.3 CANNES	
11 LES PERSPECTIVES DU CAARUD NICE 2020	page 42
12 CONCLUSION GENERALE	page 45
ANNEXE	page 46

INTRODUCTION

En 2019, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 10 707 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complété par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes : ACT, CAARUD, CSAPA avec amorce d'une plateforme en addictologie. Concernant l'activité hébergement-logement, il rassemble le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles (262 places), la Halte de nuit ouverte d'octobre, à juin pour 40 hommes et 18 femmes sans-abri et depuis peu une expérimentation pour prévenir le retour à la rue de ménages menacés d'expulsion, complétée par l'ASLL. L'année 2019 a également vu la fin de l'action Sans Domicile Stable-RSA. Le Service Migrants accompagne la demande d'asile (172 places CADA, 100 places ATSA et 306 places HUDA-HUDAP) et renforce en 2019 ses moyens en faveur de l'insertion socio-professionnelle des réfugiés y compris dans le cadre d'un programme de réinstallation pour ceux en provenance du Proche-Orient. Ces interventions se déclinent principalement sur le moyen et haut pays. Ce service a été retenu en 2019 dans le cadre d'un appel à projets sur les cohabitations solidaires. Il bénéficie désormais d'un terrain d'application mis à disposition par les PEP 06 pour son jardin solidaire Lou pantaï, support d'une épicerie solidaire itinérante. 275 logements dont 61 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte environ 91 salariés et dispose d'un budget d'environ 10,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 3600 personnes.
- **Le Secteur Accès à l'Emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi (référé unique RSA) pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises, ainsi que le Centre de Pré-Orientation qui accompagne des publics en situation de handicap à définir un nouveau projet professionnel. Une plateforme emploi, renforcée en 2019, soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS qui a été renforcée en 2019. L'Auto-Ecole Sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooters ou vélos électriques pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. En 2019, il faut noter la création d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la rénovation du bâtiment pour 4 contrats d'insertion et le lancement d'une expérimentation avec une équipe mobile emploi qui se déplace dans les accueils d'urgence. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte **117 salariés**, dispose d'un budget d'environ 4,8 millions d'euros pour l'accompagnement de 5 966 personnes.

- Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, 14 appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans soit 137 enfants et jeunes placés. Le milieu ouvert est constitué d'un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican-SAP, service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés, il continue d'étoffer en 2019 une plateforme jeunes pour un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de 100 jeunes de 16 à 25 ans en augmentant la mise à l'abri avec 25 logements disponibles. Fin 2019, une nouvelle convention a été passée avec le département et la DDCS pour le renforcement de l'accompagnement socio professionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement. En 2019, la Fondation a été retenue sur un appel à projets par le Département pour accompagner et loger 48 Mineurs Non Accompagnés (MNA) en colocation dans 20 appartements. 59 logements dont 8 sont propriétés de la Fondation sont supports de ces activités d'hébergement et d'accompagnement social global vers un logement autonome. En outre, une expérimentation de cohabitation intergénérationnelle est lancée en lien avec Côte d'Azur habitat et Toit en Tandem pour 5 binômes. Ce secteur compte 118 salariés, dispose d'un budget de 6,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 1141 enfants, jeunes et familles au total.
- Le Siège Social** complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions technique et immobilière). Il est constitué d'une trentaine de salariés et dispose d'un budget d'environ 1,3 millions d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les grandes réalisations 2019

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

La mutation de la relation professionnelle entre manager et collaborateur-trice engagée depuis plusieurs années à partir de l'établissement d'une charte de la relation au travail, a trouvé son point d'orgue dans l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective suite à une formation dédiée.

Il s'agit d'encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires et décloisonnés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de notre modèle d'intervention sociale désormais basé sur **le hors les murs, l'aller-vers, les visites à domicile**.

C'est ainsi que nous avons été retenus en novembre 2019 avec l'Association Isatis et l'Hôpital psychiatrique Sainte Marie sur la création du **dispositif Un Chez Soi d'abord** à Nice pour 100 personnes, cumulant errance et maladie mentale. Une équipe pluridisciplinaire va œuvrer de concert avec les acteurs du territoire, pour loger et accompagner dans une logique d'aller-vers ces grands marginaux.

Cette expérience de coopération entre acteurs, unis dans un groupement pour agir au service d'objectifs communs ambitieux est un grand défi. Nice est le 12ème site Français Un Chez Soi d'Abord depuis sa création en 2011.

L'année aura également permis le **développement d'actions existantes** (extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi pour le CHRS, renfort de la dimension insertion des réfugiés-ées, du chantier d'insertion...) mais aussi **la création de nouvelles actions et initiatives** (entreprise d'insertion dans le bâtiment, nouvelles modalités d'accompagnement de 48 Mineurs Non Accompagnés dans le diffus, création d'un jardin solidaire Lou Pantai pour les migrants, d'une équipe mobile emploi, expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions...) **sur tous les sujets vecteurs de solidarité** (cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter associative au MIN pour l'épicerie solidaire, ...).

L'augmentation continue de notre parc de logements (plus 53 logements en 2019 soit 338) organisée sous l'égide de notre **direction de l'immobilier** nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

Enfin, en 2019 la Fondation a également souhaité créer une fonction à mi-temps de **chargée de communication** pour accroître la visibilité de ses actions.

Ce développement continu et souhaité, vecteur d'innovations est un signe fort de la vitalité de notre Fondation.

Les perspectives 2020

Dans la continuité, nous poursuivons la **dynamique managériale en refondant notre organisation hiérarchique** : transformation des fonctions de chef de service en responsable de domaines d'activité regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent, développement des coordinateurs, cadres de proximité, facilitateurs du travail en équipe.

Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette adaptation de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles mais le cap est clairement affiché et s'engagera dès avril 2020.

Les pratiques éducatives et sociales orientées vers **l'aller vers, le hors les murs**, faisant une place grandissante à la personne accompagnée considérée comme un partenaire, continueront leur expansion comme norme d'intervention. Pour cela un vaste travail de définition du pouvoir d'agir devra aboutir à l'élaboration d'un référentiel commun.

Le **travailleur pair** sera plus qu'un nouveau métier. Il devient une des composantes de beaucoup d'équipes pour apporter une vision différente et complémentaire de l'accompagnement social. Pour cela nous engagerons un vaste plan de formation pour nous aider à intégrer ces nouveaux collaborateurs dans les équipes.

Les interventions décloisonnées liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accrocher pour rechercher dans la **synergie partenariale et l'expérimentation** des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets continuera d’animer et susciter un bouillonnement d’idées autour de ces sujets. **L’alimentation, la production maraichère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire** sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d’une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation **un développement ambitieux de Cap entreprise basé sur le concept « personne n’est inemployable »** sera également un des axes majeurs de la nouvelle croissance de notre Secteur Accès à l’Emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de **culture** avec la création en début d’année d’un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l’organisation d’un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin.

Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19 qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l’arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

L’incertitude sur l’issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrons mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l’espoir et l’envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d’être encore plus durement impactés. Cette crise a été aussi révélatrice de notre capacité à inventer de nouvelles formes de coopérations et de solidarités au sein de notre organisation et qui nous permettront collectivement de vivre ces futurs changements.

PREAMBULE

Le CAARUD IMP'ACTES de la Fondation de Nice accueille les usagers de drogue sur deux sites : Nice et l'ouest du département : Antibes et Cannes.

A) Nice

Un local est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2018 au 85, boulevard Virgile Barel où nous effectuons 3 permanences par semaine complété par 3 maraudes sur le territoire Niçois.

Jusqu'à l'ouverture de ce local, l'équipe faisait uniquement des maraudes dans différents quartiers de Nice et ce, tous les jours.

L'ouverture de ce local, a créé une nouvelle dynamique, une meilleure identification et une volonté de l'équipe de co-construire avec les usagers un lieu où ils puissent s'investir, innover, évoluer avec des nouveaux publics et de nouvelles pratiques.

Le fait de pouvoir assurer aux usagers un moment de pause, de sécurité, de bien-être physique par la nourriture, la douche et des vêtements propres permet d'aborder plus facilement et plus sereinement les discussions autour des consommations et des pratiques.

Grâce aux liens que nous avons pu maintenir lors de nos maraudes, notre file active est en progression constante depuis l'ouverture du local.

B) L'Ouest du département

Un local au 7 Boulevard Gambetta à Antibes, est ouvert depuis Novembre 2017 avec 2 permanences par semaine ainsi qu'un bus itinérant intervenant à Antibes et Cannes, aménagé et permettant à la fois d'assurer l'accueil collectif (distribution de collations, de matériel stérile...) et dans un même temps l'accueil individuel dans la pièce à l'arrière qui permet de réaliser des entretiens et des soins infirmiers dans des conditions d'hygiène et de confidentialité correctes.

Ce rapport d'activité décrit les missions du C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES, son fonctionnement, son organisation, son activité et les résultats obtenus en 2019.

1. LES MISSIONS DU C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

(Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues)

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue ont été instaurés par la loi de santé publique du 9 Août 2004. Leurs missions, définies par décret en Conseil d'Etat sont les suivantes :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour usagers de drogue
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend :
 - o L'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité, proposés de préférence sur place
 - o L'orientation vers le système de soins spécialisés et de droit commun
 - o L'incitation au dépistage des infections transmissibles
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers
- Le développement d'action de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues
- Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

La loi n°2016-41 de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et ses décrets d'application :

- Confortent la politique de réduction des risques et des dommages, sécurisent ses intervenants et l'étendent au champ des substances psychoactives licites.
- Autorise l'utilisation par les CAARUD de nouveaux outils et produits de santé : TROD, NALOXONE et de nouvelles interventions comme l'analyse de produits.

Les CAARUD dans leur accueil s'appuient sur le concept d'accueil inconditionnel issu des principes de la Réduction des risques et des dommages.

Définition du public accueilli

Consommateur actif de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leurs modes de consommation exposent à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

2. C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES

2.1 LE FONCTIONNEMENT DU CAARUD

Le CAARUD IMP'ACTES propose différentes prestations telles que rencontrer un travailleur social, une infirmière, boire une boisson chaude avec une petite collation, la distribution et l'échange de matériel stérile d'injection et de sniff, des conseils de prévention, des préservatifs, ainsi qu'un accueil et une écoute adaptée, avec si nécessaire une orientation et/ou une mise en relation avec d'autres structures sanitaires et sociales.

Les activités qui concernent les deux sites comprennent des actions hors les murs, des actions dans un local et dans un bus mobile.

ACTIVITES HORS LES MURS

2.1.1 LES MARAUDES

En prenant l'initiative d'une rencontre, les maraudes permettent la création et le maintien d'un lien social avec les personnes usagères de drogue et souvent en rupture sociale, familiale, professionnelle et plus largement au niveau de la société. Le parti pris des maraudes est l'idée que ce lien peut devenir le support pour faire émerger une demande, orienter et accompagner ces personnes.

Les valeurs portées par les maraudes sont la libre adhésion, le respect de la temporalité et du projet de vie de la personne. Ce travail permet d'occuper la rue, l'espace où les usagers se retrouvent le plus souvent, d'organiser des formes d'accompagnement en amont et en aval des structures de prise en charge et d'étayer auprès des usagers leurs capacités personnelles à engager et à maintenir une démarche de soin.

Les maraudes permettent :

- D'aller au-devant des usagers
- De créer une relation
- De constituer une ressource disponible pour chacun
- De s'inscrire dans un réseau d'acteurs
- De construire et adapter les pratiques selon les situations rencontrées.

Le travailleur social doit être reconnu et devenir un point de repère, pour cela la continuité et la régularité des interventions est nécessaire, le travail doit être progressif, non intrusif, de proximité et le travailleur social disponible et accessible.

Dans le cadre de la réduction des risques, l'accès au matériel stérile est une des missions qui permet une accroche des usagers dans la rue et s'inscrit comme support d'une relation d'accompagnement, mais à l'inverse ce support peut perdre sa portée si la distribution de matériel vient à représenter une finalité en soi.

Pour mener à bien cette activité qu'est la maraude, la position du travailleur social doit être claire pour ne pas porter à confusion. Il est là pour entrer dans l'environnement du sujet et ensuite en sortir. Il est le pont, un premier point de contact. Cette attitude requiert engagement, absence de jugement, discrétion, capacité d'adaptation et présence sur le terrain.

Les maraudes sont effectuées par au moins deux membres de l'équipe le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et comprennent :

- Rencontre des usagers dans la rue
- Ramassage de matériel usagé
- Distribution de flyers informant de l'existence du local
- Possibilité de donner du matériel stérile

ACTIVITES DANS LE LOCAL ET DANS LE BUS MOBILE

2.1.2 UN LIEU ADAPTE POUR « ETRE »

- **Un lieu de réparation du corps** (soins infirmiers, bons vestiaire).
- **Un lieu de création ou récréation du lien social** (par le café, les discussions individuelles ou collectives, les ateliers théâtre, activités sportives, ...).
- **Un lieu éducatif** où les usagers prennent connaissance du règlement intérieur et apprennent à s'y confronter, voire le discutent et éventuellement le contestent, réapprennent l'autre, retrouvent un cadre. Des discussions autour de la santé leur permettent d'accéder à une information qui leur fait souvent défaut.
- **Un lieu de pré-orientation et de médiation** facilitant l'accès aux soins et aux droits sociaux par la mise en relation directe avec les partenaires extérieurs et également lors des entretiens avec les membres de l'équipe. En fonction des difficultés de la personne, nous leur proposons également un accompagnement physique pour toutes les démarches nécessaires à l'accès aux soins et aux droits sociaux.
- **Un lieu d'élaboration et d'adhésion à un projet de soins adaptés** par l'accueil et la création de liens avec l'infirmière et le médecin.

Le CAARUD IMP'ACTES NICE et L'OUEST comprend un local à Nice (ouvert le 1^{er} octobre 2018) et à Antibes (ouvert en novembre 2017), un bus qui intervient sur une permanence à Antibes et une permanence à Cannes. Nous proposons un accueil anonyme, convivial et gratuit avec un seuil d'exigence adapté aux personnes consommatrices de drogues.

Dans le bus comme dans le local, il est possible de faire une halte, de rencontrer un travailleur social, d'être écouté et informé, de se faire orienter et /ou accompagner pour des démarches administratives, de soins ou autres. L'équipe est à l'écoute pour délivrer tous les messages et les conseils de Réduction des Risques ainsi que pour échanger sur les pratiques de consommation. Dans le local, nous proposons en plus la possibilité de laver le linge ainsi qu'un sèche-linge.

Au local comme dans le bus, les usagers ont à leur disposition du matériel stérile (injection, sniff, roule ta paille et des pipes à crack), des récupérateurs pour seringues usagées, des préservatifs (masculins et féminins), Kits hygiène femme ainsi que de la documentation de prévention.

Chaque personne accueillie lors de sa première rencontre est informée sur nos missions, nos actions, notre fonctionnement et notre règlement. Nous garantissons à chacun la confidentialité des entretiens.

2.1.3 COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de :

- Un directeur de secteur
- Un directeur Adjoint
- Une Cheffe de Service à temps plein
- 7 Éducateurs Spécialisés à temps plein
- 2 Infirmières à 1,8 ETP
- Une secrétaire à 65%

2.2 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR NICE

2.2.1 LE LOCAL DE NICE



Le local est composé de 2 étages avec une surface de 238m²

Le rez-de-chaussée est composé :

- Une entrée
- Un comptoir d'accueil
- Un espace collectif
- Une douche
- Un lavabo
- Un WC
- Un espace buanderie avec une machine à laver et un sèche-linge
- Un bureau pour les entretiens et l'espace RDR

Une porte permet d'accéder à l'autre partie composée

- Une infirmerie
- Un bureau d'entretien
- Un bureau cheffe de service
- Un bureau secrétariat

Le sous-sol est utilisé comme cuisine pour l'équipe et pour organiser des ateliers cuisine pour les usagers.

Il sert aussi de salle de réunion et de réserve pour le matériel RDR

2.2.2 FONCTIONNEMENT NICE (LOCAL, MARAUDES, PARKINGS LOUVRE ET MOZART)

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Local : 85 Bd Virgile Barel

Accueil collectif le Mardi, Jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30

Accueil individuel sur rendez-vous

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation)
- Espace RDR permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques
- Douche (Tps de douche entre 20 et 30 minutes, inscription à l'accueil).
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil.)
- Soins infirmiers.
- Entretiens sociaux
- Accompagnements, activités et ateliers

Nombre de personnes accueillies simultanément : De 12 à 15 personnes (+/- les membres de l'équipe)

Maraudes :

Tous les jours jusqu'à l'ouverture du local le 31/10/2018

Puis à compter de ce jour, le Lundi et mercredi 9h30-12h et vendredi 14h-16h30

Possibilité d'appeler l'Unité mobile de Nice au 06 68 39 96 39 ou appeler le 115

2.3 LOCAL ET FONCTIONNEMENT SUR L'OUEST

2.3.1 LE LOCAL D'ANTIBES



Le local est de 68m2 en rez-de-chaussée et se compose :

- d'une entrée avec un comptoir d'accueil
- d'un espace collectif avec un espace destiné à la distribution de matériel stérile
- d'un bureau d'entretien
- d'une infirmerie
- d'un WC pour les usagers
- d'un WC pour l'équipe
- d'un espace hygiène avec machine à laver et sèche-linge

2.3.2 FONCTIONNEMENT DE L'OUEST

LES LIEUX ET MODES D'INTERVENTION

Les interventions sont effectuées par 2 salariés permanents : 1 éducateur spécialisé et 1 IDE

▪ ANTIBES

Le local se situe au 7 avenue Gambetta avec des permanences :

- Mercredi de 9h30 à 12h15 et Jeudi et lundi de 13h00 à 16h00

Les prestations proposées :

- Petits déjeuners
- Matériel stérile à usage unique (adapté à tous types de consommation)
- Espace RDR permettant de parler de ses consommations et de ses pratiques
- Lave-linge/sèche-linge. (2 machines par ouverture. Inscriptions ou sur prise de rendez-vous à l'accueil.)
- Soins infirmiers.
- Entretiens sociaux
- Accompagnements, activités et ateliers

Permanence du bus : Rue Reibaud, à côté du CSAPA

- Mercredi de 13h00 à 16h00

Intervention mensuelle à l'Urgence Sociale (Accueil de Jour)

- Mercredi de 9h45 à 11h15 et maraudes avec l'équipe de l'urgence sociale.

A Antibes, nous sommes en charge de l'entretien et de l'approvisionnement de deux distributeurs échangeurs de kit.

- Distributeur, échangeur + récupérateur 24h/24h au 14 avenue REIBAUD
- Distributeur 24h/24h Angle rue Pasteur et Carnot

▪ CANNES

Permanence : Rue Louis Braille

- Lundi de 13h00 à 16h00

Maraude :

- lundi de 10h30 à 12h00 avec l'équipe de l'EMPP.

Distributeur / échangeur de seringues rue Isola Bella (Centre Méthadone).

▪ GRASSE

Distributeur / échangeur de seringues parking de l'hôpital Clavary - Grasse.

2.4 DEFINITION DES POSTES DANS LE LOCAL DE NICE ET D'ANTIBES

L'accueil :

L'accueil se fait au comptoir, la personne à ce poste ouvre la porte, renseigne la fiche de passage et informe l'utilisateur (lors de la première visite) de l'entretien d'accueil nécessaire au bon fonctionnement du Service.

Elle délivre le matériel placé sous le comptoir si l'utilisateur ne désire que du matériel en urgence et en faible quantité, sinon, la personne qui est en salle accompagne l'utilisateur dans la pièce où se trouve le matériel afin de saisir l'occasion d'aborder les consommations, les pratiques et délivrer les messages RDR.

Elle effectue les inscriptions pour la douche.

Elle effectue les inscriptions pour les machines à laver immédiatement ou sur rendez-vous (2 par ouvertures)

Espace collectif :

La personne veille à l'installation de l'utilisateur pour le petit déjeuner, lui donne les serviettes et lui montre où se situent les produits d'hygiène, pour les douches, ainsi que les tablettes pour les lessives. Sur ce poste, la personne gère l'espace collectif et le respect du règlement intérieur.

L'entretien individuel : La personne réalise l'entretien de 1^{er} accueil avec l'utilisateur afin de vérifier qu'il correspond au lieu. La fiche de 1^{er} accueil reste anonyme et déclarative.

L'éducateur explique les missions du CAARUD, le règlement intérieur, présente les lieux et les collègues présents.

L'entretien n'est pas obligatoire lors du premier accueil mais il faut signifier à l'utilisateur qu'il n'est que reporté.

En dehors des 1ers entretiens, les entretiens sont effectués à la demande. Si une demande est formulée nos missions sont d'informer, d'orienter et d'accompagner quand cela est possible.

Ce travailleur social, entre les entretiens, devra s'assurer de l'absence de nuisances à l'extérieur du local dans le respect du règlement.

La place de l'infirmière

L'infirmière a une place essentielle au sein de l'équipe du fait de ses compétences spécifiques.

Il semble souhaitable qu'elle puisse être présente à tous les postes de la structure (accueil, espace collectif, entretien) afin d'être repérée et sollicitée par les usagers.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire qu'elle puisse se soustraire de chaque poste afin de se rendre disponible en cas de besoin ou de demande de l'utilisateur.

Règlement intérieur et autour du local.

Le règlement intérieur est affiché dans l'espace collectif et préciser auprès de chaque usager (voir en annexe) nous précisons que les agressions sont non seulement passibles de sanctions (exclusions momentanées ou définitives) se rapportant au local du CAARUD, mais peuvent entraîner également un dépôt de plainte.

La distribution de matériel se fait avant le départ de l'utilisateur et sa sortie « définitive » pour le restant de la demi-journée afin d'éviter que l'utilisateur n'aille faire une injection près du local pour y revenir ensuite.

Hygiène et propreté des locaux : les usagers sont responsables des lieux et donc, invités à nettoyer les lieux qu'ils ont salis (table lors de la collation, douche, raclette à disposition...).

De même, une poubelle et un cendrier sont installés sur le palier du CAARUD afin de maintenir la propreté de l'extérieur et dans un souci de respect du voisinage.

Les environs du CAARUD (parvis de l'immeuble, jardin d'enfants, station de tram...) devront être respectés afin de ne pas mettre en péril l'existence et la pérennité du service.

En ce qui concerne nos amis à quatre pattes, pour la tranquillité de chacun, ils ne pourront accéder au local qu'à condition d'être muselés.

Dans la salle, ils devront être attachés aux anneaux fixés à cet effet. (Des colliers, muselières et laisses seront mis à disposition pour ce faire.)

Les réunions

De 8h45 à 9h30 : Débriefing entre collègues pour organiser la journée et/ou échanger des informations sur les usagers rencontrés la veille.

La réunion de service a lieu tous les mardi après-midi de 13h30 à 16h30 et concerne l'équipe entière et les deux secteurs d'intervention : Nice et l'Ouest du département

Elle s'organise autour des thèmes ci-dessous :

- Les infos de la Fondation
- Les infos du service
- Le planning de la semaine suivante
- Divers
- Echanges sur les situations des usagers

3. PUBLIC ACCUEILLI

Dans le local, chaque personne qui se présente pour la première fois est reçue individuellement par un salarié du CAARUD IMP'ACTES de manière à préserver la confidentialité après un café ou un petit déjeuner.

L'objectif de ce 1^{er} entretien est multiple :

- Evaluer si la personne relève du CAARUD IMP'ACTES ou si elle doit être réorientée si elle n'est pas usagère de drogues.
- Expliquer le fonctionnement et le règlement. Ce premier entretien est l'occasion de créer du lien avec les nouvelles personnes.
- Evaluer la situation : droits sociaux, ressources, logement, droits sécurité sociale et mutuelle.
- Evaluer des pratiques à risque : type de produits, mode de consommation et risques sexuels avec des conseils de réduction des risques et / ou une orientation pour des tests VIH /VHC.
- Evaluer la trajectoire de la personne par rapport aux drogues, son positionnement par rapport au soin et si besoin faire une orientation vers les CSAPA, ou les psychiatres du CHU ou du CMP....
- Ecoute de la personne en étant le moins intrusif possible (si une personne refuse de répondre à une question, ce n'est pas un problème). La création d'un lien est prioritaire.

Cet entretien est l'occasion de recueillir des informations sur le public fréquentant le CAARUD IMP'ACTES au travers d'un questionnaire anonyme

3.1 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR NICE

Durant l'année 2019, nous avons accueilli 166 personnes différentes dont 20 pour un premier accueil, Cela représente 1986 passages à Nice. Notre public est un public majoritairement masculin et isolé : en 2019 nous avons rencontré 83% d'hommes et 17% de femmes. Ce sont des consommateurs actifs de stupéfiants ou de médicaments détournés de leur usage, que leur mode de consommation expose à des risques infectieux, psychologiques, accidentels et sociaux.

Ce sont principalement des personnes en situation de précarité ou de grande précarité tant au niveau social, des ressources que du logement. En effet, les ressources sont pour la majorité composées de minima sociaux tels que le RSA ou l'AAH. Leur logement est précaire : hôtel meublé, hébergement chez un tiers, la rue, les squatts.

De plus, concernant le logement il est souvent difficile pour eux d'accéder aux dispositifs hors champs spécialisé, les critères et exigences des services restent pour eux difficiles voire impossibles. Se rajoute aussi le problème de l'hébergement avec un animal ce qui concerne environ 15% des personnes reçues.

En ce qui concerne les modes de consommation, notre public est plutôt injecteur mais nous avons de plus en plus de personnes qui fument et inhalent les produits. Les produits utilisés sur Nice sont en majorité le Skénan, la Ritaline et la cocaïne. Par rapport aux Nouveaux Produits de Synthèse (opioïdes) qui font des ravages aux états Unis, nous n'avons jusqu'à présent aucune alerte dans la région.

Suite à l'ouverture du local, nous avons développé l'accès à une activité professionnelle avec le **dispositif REPRISES (33 personnes concernées)**, organisé une formation de l'équipe afin de proposer des dépistages VIH/VHC par le biais des TROD (Test Rapide à Orientation Diagnostique).

Des ateliers et des sorties se sont mis en place :

Ateliers / sorties	Nombre de personnes
Atelier cuisine	15
Sortie nature	21
Sortie culturelles	17

Notons que la population de femmes est en légère baisse ce qui nous a amené à mettre en place un **accueil femmes tous les mercredi matin de 9h30 à 12h30**.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages quotidiens

2015	2016	2017	2018	2019
10819	10859	4325	961	1986

Localisation	2018	2019
Maraudes	860	624
Local	101	1362
Total	961	1986

3.2 LE PUBLIC ACCUEILLI SUR L'OUEST

Durant l'année 2019, nous avons accueillis 136 personnes différentes dont :28 personnes nouvelles

- 84 personnes à Cannes
- 51 personnes à Antibes,

Ville	2016	2017	2018	2019
Cannes	149	120	75	84
Antibes	104	49	51	51
Total	253	169	126	136

Il apparait que la mise en place des modes de distribution par les automates et le programme pharmacie permet aux usagers de s'approvisionner en matériel stérile et peut expliquer la légère baisse de notre file active. Il est à noter que la diversification des sources d'approvisionnement permet un service 24h sur 24h en termes de distribution de matériel.

Un partenariat a été mis en place avec des usagers « relais ». En effet, certains usagers demeurant dans le moyen et haut pays grassois se déplacent peu, ils se sont organisés pour que l'un d'eux vienne chercher le matériel pour les autres usagers.

Lors de nos maraudes, nous procédons aussi à la collecte du matériel usagé avec pince, gants et containers DASRI.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

Le nombre de passages quotidiens

Ville	2016	2017	2018	2019
Cannes	467	414	311	281
Antibes	254	105	80	441
Total	721	519	391	722

LES DIFFERENTS MODES D'INTERVENTION

Antibes

La file active est de 51 personnes différentes

	Nombre de passage
Local	313
Permanences	74
Maraudes	54

Cannes

La file active est 84 personnes différentes

	Nombre de passage
Permanences	230
Maraudes	51

4. L'ACTIVITE DU BUS MOBILE, DES PHARMACIES ET DES DISTRIBOX SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT

4.1 LE MATERIEL DISTRIBUE

▪ CANNES

La file active en 2019 s'élève à 84 personnes.

Le travail de maraude ainsi que la mise à disposition de matériel de consommation à moindre risque et notamment les Kit base, nous a permis de rencontrer et de fidéliser de nouvelles personnes sur nos permanences. En effet nous avons effectué 45 maraudes sur lesquelles nous avons comptabilisé 51 rencontres.

Nous rencontrons bon nombre de jeunes (- 35 ans) informés par le bouche à oreille du fait que nous avons du matériel pour la consommation de crack. La majeure partie de ces jeunes basent eux même leur cocaïne avec de l'ammoniac et le consomme de manière festive en le fumant.

Le travail de maraude nous permet de rencontrer de nouvelles personnes concernées par nos missions que nous orientons sur nos permanences. Ce travail nous permet aussi de maintenir le lien avec des personnes connues mais ne fréquentant plus forcément nos permanences. En effet, elles s'approvisionnent en matériel dans les pharmacies dans le cadre du programme PES ainsi qu'au Distribox.

La quantité globale de matériel distribué est en hausse, notamment concernant la distribution des pharmacies auprès desquelles nous avons effectué un important travail de partenariat.

Nous effectuons une permanence par semaine le lundi après midi avec le bus mobile, durant l'année 2019 nous avons comptabilisé 230 passages

▪ GRASSE

En 2017, au regard de l'absence d'usagers lors de nos permanences, nous avons supprimé la permanence mais nous avons poursuivi notre partenariat avec le CSAPA « la caravelle » et continuons la gestion du Distribox.

De plus, un travail important pour le développement du PES a été effectué et en 2018 nous avons livré 13 pharmacies partenaires supplémentaires.

▪ ANTIBES

Au cours de l'année 2019, nous avons effectués 20 permanences à l'urgence sociale. Ces permanences nous ont permis de rencontrer des personnes qui ont pu être réorientées sur nos permanences lorsqu'elles étaient concernées par nos missions.

Nous constatons une baisse de la file active, du nombre de passages et du matériel distribué lors de nos permanences au profit des Distribox et des pharmacies (nous avons quasiment doublé la distribution sur les automates).

Nous supposons que les usagers se servant au distribox sont plutôt insérés et peu enclins à fréquenter un CAARUD.

L'ouverture du local en fin d'année 2017, nous a permis de rencontrer des partenaires avec qui nous participons à des réunions une fois par mois dans le cadre d'un réseau associant les institutionnels et les associations intervenant sur le territoire. Nous avons aussi mis en place des réunions trimestrielles dans le local d'Antibes associant le CSAPA hospitalier, l'ANPAA, l'ELSA.

4.2 LE MATERIEL RECUPERE

Dans le cadre de notre action RDR, nous délivrons des récupérateurs de seringues de contenances diverses. Ceci dans le but d'éviter les accidents d'exposition au sang ('élimination dans les ordures ménagères ou d'abandon du matériel sur la voie publique) et de limiter au maximum la réutilisation du matériel.

En 2019, nous avons récupéré 1264 seringues usagées.

Nous avons constaté une baisse de la récupération des seringues dans les Distribox, ce qui s'explique par la distribution plus importante de jetons.

De plus, nous incitons chaque usager à ramener son matériel usagé dans le local d'Antibes et sur le bus. Celui-ci est équipé d'un container spécial pour récupérer le matériel souillé. Le matériel ainsi récupéré est détruit par une société spécialisée dans la récupération de matériel médical

5. PROGRAMME DISTRIBUTION DE KIT + EN PHARMACIE

5.1 RAPPEL DU PROJET

La persistance de contamination par le VIH et surtout par le VHC au sein des populations d'injecteurs, ainsi que l'insuffisance d'accès aux soins et à la prévention nous ont amené à vouloir mieux répondre aux besoins en matériels destinés à l'injection et à redéfinir leur accessibilité. L'émergence de nouvelles pratiques de la part des usagers par voie injectable ainsi que les récentes données scientifiques nous ont conduit à faire le constat que l'offre de matériel n'est pas suffisante pour enrayer les nouvelles contaminations virales.

Pour rappel, ce programme ne concerne que l'Ouest du département, pour Nice c'est le CAARUD Lou Passagin qui s'en charge.

5.2 PRINCIPES GENERAUX

Les pharmacies volontaires participent à un programme de distribution de Kit +. Outre la distribution gratuite de kit +, l'objectif est de former les pharmacies pour qu'elles soient capables, en fonction des situations ou des demandes, d'orienter les usagers de drogues vers le réseau départemental de prise en charge des conduites addictives. Le pharmacien assure ainsi un rôle d'acteur de santé publique. Il incite à un dépistage viral (VIH, VHC, VHD) et favorise l'orientation des usagers de drogues vers le dispositif de soins et le dépistage local.

Ainsi ce programme peut se résumer de la façon suivante :

- Former les pharmacies volontaires pour adhérer à un programme de distribution de matériel d'injection
- Mettre gratuitement à disposition des usagers, des seringues et tout le matériel stérile. Les usagers ont la possibilité de ramener leurs seringues usagées dans les pharmacies.
- Délivrer une information spécifique (orale, et écrite) sur le nouveau filtre à usage unique et à membrane Stérifilt (principe, intérêt, mode d'emploi)
- Orienter les usagers de drogues vers les structures de RDR, de soins et les consultations de dépistage.

Objectif Général :

Faire des pharmaciens des relais d'accueil et d'information adaptés aux usagers de drogues et valoriser leur statut d'acteur de santé publique.

Objectifs secondaires

- Identifier les moyens existants ainsi que les freins limitant la délivrance du matériel d'injection dans les pharmacies. Faire évoluer quantitativement la délivrance des kits + dans les pharmacies.
- Faire la promotion des automates.

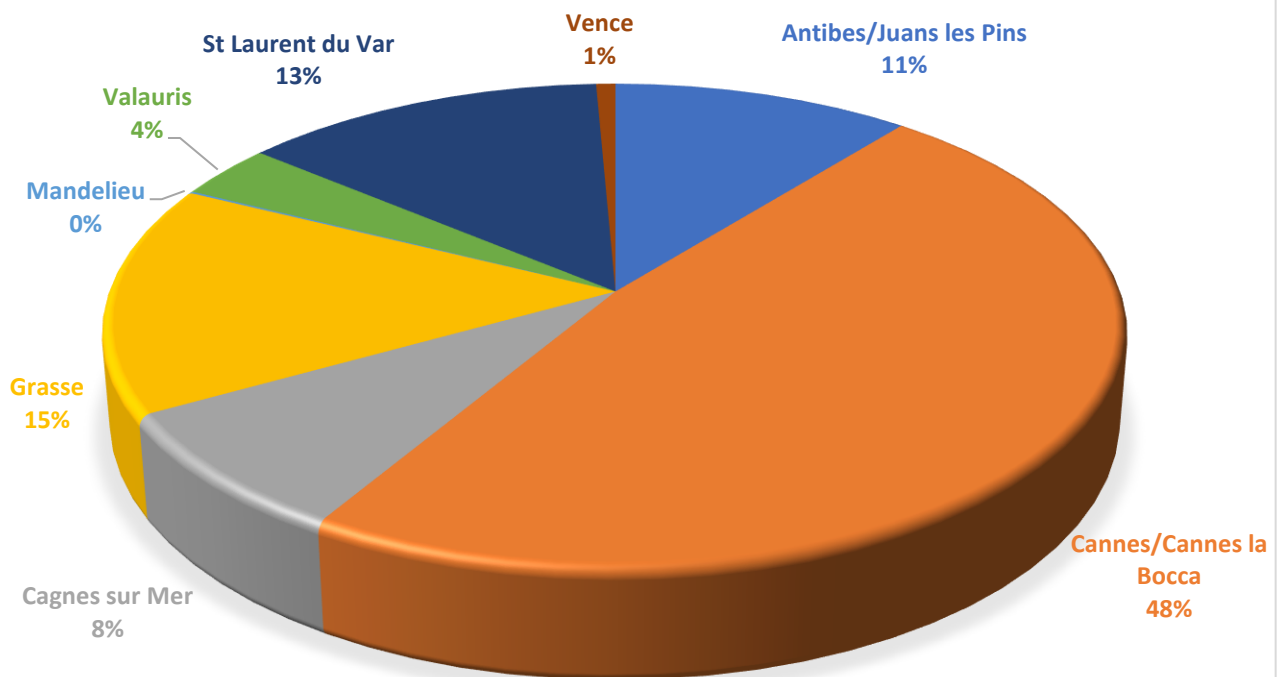
Objectifs opérationnels :

- Mettre en place sur l'ouest du département toutes les procédures d'exercice et de fonctionnement permettant l'approvisionnement, la récupération, les règles de sécurité, la communication avec les pharmacies volontaires.
- Organiser un planning de visites effectuées par Entractes Mobile afin de recueillir l'activité de ce programme et les demandes et remarques ou difficultés des équipes des pharmacies afin de les soutenir dans leur action
- Permettre la livraison et la récupération lors des visites, des containers de matériel usagé.
- Mettre en place un contact téléphonique pour assurer un soutien méthodologique.
- Assurer la médiation en cas de difficultés avec certaines personnes

5.3 ACTIVITE DU PROGRAMME PHARMACIE

TOTAL : 56 pharmacies (20590 Kit+ distribués)

REPARTITION DE LA DISTRIBUTION DE KIT+ EN PHARMACIE SUR L'OUEST DU DEPARTEMENT



Ville	Nombre de Pharmacies	Total de KIT+ distribués
ANTIBES/ JUANS LES PINS	8	2234
CANNES/CANNES LA BOCCA	10	9840
CAGNES SUR MER	9	1704
GRASSE	13	3164
MANDELIEU	5	24
VALLAURIS	3	744
ST LAURENT	4	2736
ROURET	1	0
VENCE	3	144
TOTAL	56	20 590

Distribution sur l'ouest en nombre de seringues

Ville	2019				Total
	Permanences		Automates	Partenaires	
	Bus/local	Pharmacies			
Cannes	7080	19680	2744	240	29744
Grasse		6328	154	110	6592
Antibes/Juan les Pins	3280	4468	9266	50	17064
Mandelieu		48		0	48
Vallauris		1488			1488
St Laurent du Var		5472			5472
Cagnes /mer		3408	432		3840
Le Rouret		0			0
Vence		288			288
TOTAL	10360	41180	12596	400	64536

6. LES AUTOMATES DISTRIBUTEURS ECHANGEURS ET RECUPERATEURS DE SERINGUES

Le dispositif français de réduction des risques par automates est composé, fin 2015, de 260 sites de distribution de trousse de prévention en France (source association SAFE).

La mise à disposition d'automates distributeurs/échangeurs/récupérateurs de seringues complètent le dispositif mis en œuvre par les CAARUD IMP'ACTES.

Cette action participe à l'objectif de diminuer l'incidence des risques infectieux (principalement VIH et hépatites) liés directement à l'utilisation de matériel d'injection usagé.

Elle participe également à l'objectif de diminuer l'abandon de seringues sur la voie publique.

Les automates offrent :

- Une disponibilité 24h/24 et 7 jours/7
- Un anonymat

Ils permettent ainsi à des personnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, utiliser les autres lieux de distribution d'obtenir du matériel d'injection stérile et de déposer et / ou échanger du matériel usagé :

- Les lieux et horaires des permanences du bus qui ne peuvent pas répondre à toutes les situations
- Les officines qui ont également des horaires et ne peuvent pas non plus correspondre à tous les injecteurs, notamment ceux qui souhaitent protéger leur anonymat

L'utilisation de l'automate est ainsi privilégiée par les usagers qui désirent obtenir du matériel en dehors des horaires d'ouverture des structures ou des officines, ou par des personnes qui n'osent pas se rendre dans une pharmacie, ou qui craignent de se faire "étiqueter" comme toxicomane en fréquentant les structures spécialisées.

Le distributeur/échangeur/récupérateur répond également aux besoins des utilisateurs occasionnels, et/ou impulsifs, de par la disponibilité immédiate et facile des trousse de prévention kit +.

Les Alpes-Maritimes disposent de six automates répartis géographiquement comme suit :

5 appareils gérés par nos soins sur l'Ouest du département :

Antibes :

- 1 distributeur simple situé angle rues Pasteur et Carnot, devant le service d'hygiène de la ville. Il a été remplacé en 2013.
- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé 14 avenue Reybaud, devant le CSAPA.
- 122 ravitaillements ont été effectués.
- 10 interventions de maintenance ont été nécessaires. Compte tenu des problèmes que rencontre le distributeur échangeur récupérateur de seringues, nous avons le projet de le changer pour 2020.

Grasse :

- 1 distributeur/échangeur/récupérateur situé sur le parking de l'hôpital de Grasse. Cet appareil fonctionne depuis le 2 mai 2007.
- 7 ravitaillements ont été effectués.
- 1 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cannes :

- 1 distributeur / échangeur / récupérateur rue ISOLA BELLA (Entrée du centre méthadone). Cet appareil fonctionne depuis le 20 janvier 2010.
- 43 ravitaillements ont été effectués.
- 5 interventions de maintenance ont été nécessaires.

Cagnes sur Mer :

- 1 distributeur en façade de la pharmacie LE BEAL
Cet appareil fonctionne depuis 2011.
- Ravitaillement assuré par le pharmacien

Cette année, la baisse des demandes de cette pharmacie nous a alerté et après avoir pris contact avec la propriétaire, celle-ci nous a confirmé le faible rendement de l'automate. Nous pouvons supposer que le développement du réseau pharmacie a permis aux usagers de pouvoir se servir plus près de chez eux.

Activité des automates :

Chaque appareil demande un ou deux ravitaillements chaque semaine. Des interventions de maintenance sont également nécessaires car les appareils sont assez sensibles à la pluie et/ou à de mauvaises manipulations.

La délivrance des kits + par les automates 2019

Ville	2019	
	Nombre de Kit+	Nombre de seringues
Cannes	1372	2744
Grasse	77	154
Antibes	4633	9266
Cagnes /mer	216	432
Total	6298	12596

La mise à disposition de jetons

Les automates fonctionnent avec des jetons. 3 des 5 appareils mis en place fournissent le jeton en échange d'une seringue usagée. Les deux derniers (Antibes et Cagnes sur Mer) n'assurent pas cette fonction. De ce fait, nous essayons de mettre à disposition des jetons dans différents lieux et auprès de différents partenaires : auprès des officines qui participent au programme, dans les CSAPA, chez les autres partenaires.

7. LES PRESTATIONS COMMUNES AUX DEUX SITES

7.1 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES A L'INJECTION

Les Seringues : ce chiffre correspond à la distribution de matériel à Nice, sur l'Ouest, au CSAPA Olivetto ainsi qu'aux partenaires.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
116700	96462	73667	85360	92681	77222	131767	125222

Le matériel distribué est en augmentation cette année, nous pensons que la distribution de matériel stérile au CSAPA de l'Olivetto permet un accès facilité pour les usagers car ce CSAPA est situé au centre-ville, quartier très fréquenté par nos usagers. Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous ne comptabilisons pas ici le matériel donné avec les seringues : aiguilles, flacons d'eau distillée, tampons alcoolisés, solutions ou tampons nettoyants ou désinfectants, stéricups, conteneurs (récupérateur seringues souillées).

Nous continuons à encourager les usagers à utiliser le "stérifilt" (filtre membrane) qui a une double utilité :

- Mieux filtrer les préparations que les usagers s'injectent
- Ne plus permettre une pratique courante : "refaire les cotons", ou offrir des cotons, c'est à dire en période de pénurie, ou pour faire plaisir, réutiliser des filtres en les re-mouillant afin d'en extraire la "substantifique moelle", au mépris des règles basiques d'asepsie ou d'hygiène.

L'apprentissage de son mode d'utilisation est un moment privilégié où un véritable échange autour des pratiques à risque et des contaminations virales peut s'instaurer.

Le stérifilt bien adapté pour la consommation de subutex l'est beaucoup moins pour celle de skéan et de Ritaline or ce sont ces deux derniers produits qui sont privilégiés par les usagers en grande précarité du centre Ville de Nice.

7.2 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AU SNIFF

« Roule ta paille »

Distribution de KIT roule ta paille (en nombre de feuilles)

Ville	2016	2017	2018	2019
Cannes	925	315	180	164
Antibes	310	30	990	350
Divers*	250	600	1425	740
Total	1485	945	2595	1244

*Divers : matériel déposé chez différents partenaires, essentiellement : CSAPA d'Antibes et PASS de l'hôpital de Cannes.

Plus que l'outil de prévention "kit sniff", c'est son élaboration, sa diffusion, l'information qu'il a permis qui ont été appréciés. Les personnes en charge de la prévention ont pu aborder plus fréquemment un geste jusque-là peu parlé : seuls les saignements de nez faisaient l'objet de demandes de soins et les conseils autour du sniff étaient peu élaborés, hormis une plaquette de l'association ASUD ... Les sniffeurs ont pu collaborer à une réflexion et une amélioration notable de leurs pratiques.

Chaque kit est composé d'un bloc de 25 post-it accompagné de fioles de sérum physiologique, le tout étant inséré dans un sac plastique permettant de conserver le matériel à l'abri de toutes saletés.

Nous avons pu continuer à présenter, plus fréquemment et avec plus de conviction, le sniff comme une alternative à l'injection, particulièrement lorsque l'injection devient difficile et que les infections se multiplient, suivant le vieux proverbe chinois : *"tout ce qui se shoote peut se sniffer"*.

KIT BASE

Ville	2018	2019
Nice + Ouest	199	995

Le Kit base est un outil de Réduction des Risques et des Dommages qui permet aux personnes usagères de Cocaïne basée de la fumer dans de bonnes conditions sanitaires. Le démarrage en 2016 sur le territoire de Cannes de la distribution de KIT Base, nous a permis progressivement de pouvoir proposer ce matériel sur nos permanences de Nice et d'Antibes. L'offre de cocaïne sur le territoire est grandissante et ce produit est devenu plus accessible (prix en baisse) la distribution des Kit base s'est développée et ce, depuis 3 ans.

En 2019, 995 Kit base ont été distribués dans nos différentes interventions (maraudes, permanences) à Nice, Antibes et Cannes, soit en direct auprès de nos usagers soit via nos différents partenaires : CSAPA d'Antibes, PASS de l'hôpital de Cannes, le CSAPA Iso Bella de Cannes.

Dans un souci d'améliorer la RDRD ; nous avons travaillé avec des usagers experts sur un outil amélioré par rapport au Kit Base acheté. Nous complétons ce Kit avec des conseils et du matériel permettant une utilisation sanitaire à moindre de risque : bicarbonate de soude, tampons, crème, cup.

Perspectives :

Le CSAPA de Grasse constatant une augmentation des personnes fumant la Cocaïne, souhaiterait pouvoir proposer ces Kit à leurs usagers. Une rencontre doit avoir lieu pour montrer aux équipes soignantes comment s'en servir.

7.3 MATERIEL DESTINE A LA REDUCTION DES RISQUES LIES AUX PRATIQUES SEXUELLES

Nous continuons à distribuer des préservatifs masculins et féminins ainsi que des dosettes de gel lubrifiant en dehors de ceux présents dans les kits d'injection distribués. Des préservatifs sont également présents dans les KIT hygiène destinés aux femmes.

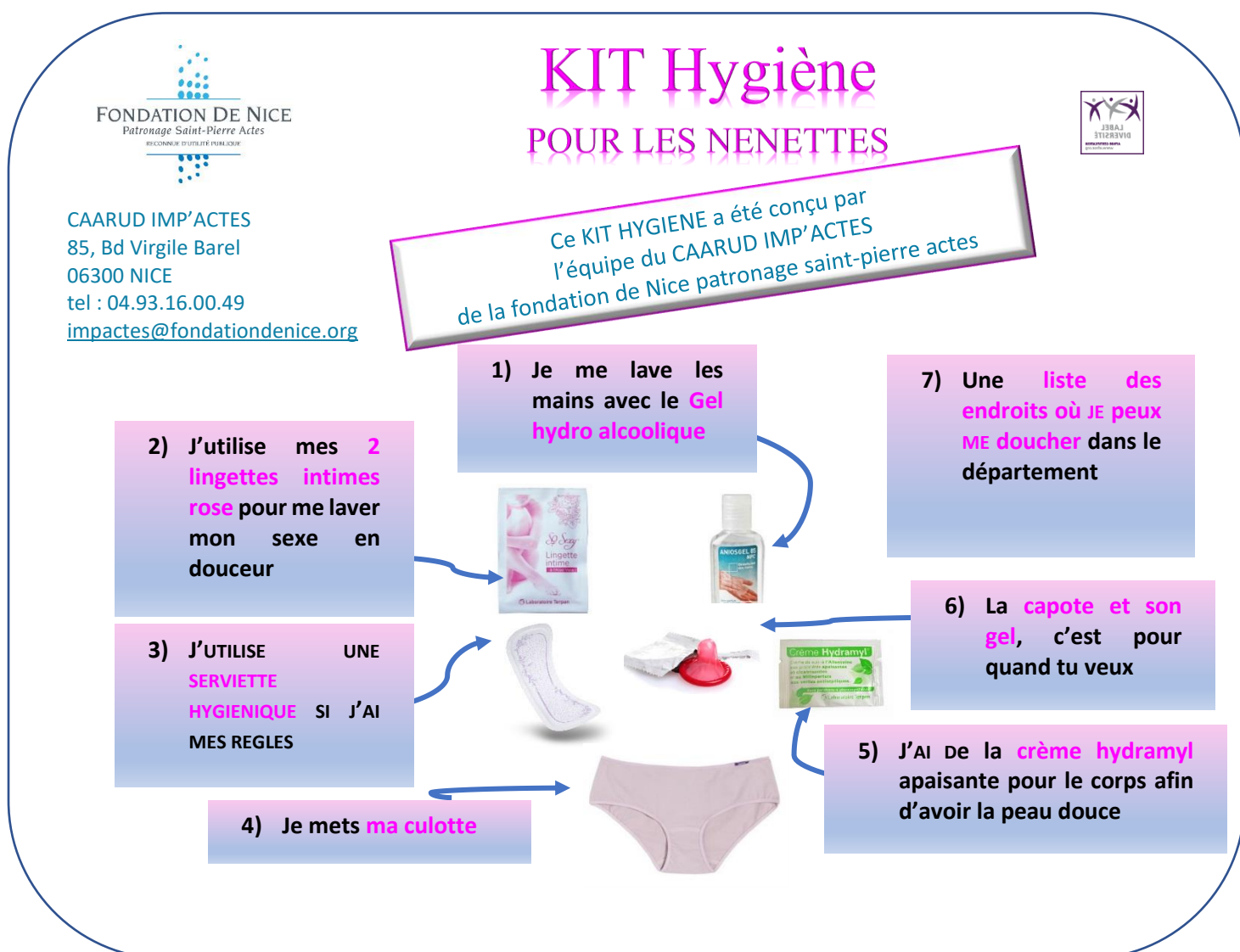
Nous continuons à délivrer des messages de prévention en rapport avec les infections VIH/VHC et les IST.

7.4 KIT HYGIENE FEMME

Ce KIT a été créé par l'équipe du CAARUD IMP'ACTES après le constat fait sur le terrain des difficultés rencontrées par les femmes en situation précaire lorsqu'elles ont leurs règles menstruelles.

Le KIT est composé :

- un sachet refermable
- une culotte en Cotton
- Des lingettes nettoyantes pour la toilette intime
- Un flacon de gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- 2 serviettes hygiéniques
- 1 préservatif avec du gel
- D'une notice incluant les lieux où se doucher



8. LES ACTIONS

8.1 LES ENTRETIENS, ORIENTATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS

Les salariés du CAARUD réalisent un nombre important d'entretiens informels dans le cadre de l'accueil collectif et de l'accueil individuel du public.

Le décompte de ces entretiens est particulièrement difficile et les chiffres sont très probablement largement sous évalués.

Nous mettons en œuvre des actions d'accompagnement vers les soins et l'aide à l'insertion sociale des usagers. Il faut d'abord préciser, qu'en dehors des données de la fiche d'accueil, proposée lors du premier passage, nous ne faisons pas de recueil écrit d'informations concernant les personnes. Conformément au projet du CAARUD qui se veut non intrusif, dans le "seuil adapté", nous n'avons pas de dossiers de "suivi" des personnes reçues.

C'est autour de l'idée de "créer du lien" et de lutter contre les exclusions, que les différents acteurs peuvent se rejoindre, chaque intervenant pouvant se retrouver derrière l'idée de la réactivation du lien social. Pour chacun d'entre eux, la mise à disposition gratuite du matériel stérile et l'accueil d'usagers de drogues permet avant tout de créer ce lien, d'établir, ou de rétablir, un contact avec une personne en rupture avec les institutions ou exclue du système de soins.

Au travers des liens tissés avec les uns et les autres, notre objectif est de permettre que l'orientation ou la mise en relation puisse se faire dans les meilleurs délais et avec la meilleure coordination possible.

Nous avons institué des correspondances avec un ensemble de structures sociales et sanitaires en mettant en place, dans l'équipe, des personnes référentes chargées d'établir et d'entretenir le contact avec un certain nombre d'associations ou structures partenaires. Nous réalisons une majorité de médiations par téléphone mais nous accompagnons aussi physiquement les personnes lorsque cela est nécessaire.

A notre niveau nous tentons de lutter contre les différentes formes d'exclusion rencontrées par les usagers de drogues actifs en grande précarité sur Nice (culturelle, sociale, économique, sanitaire...).

Un souci majeur : l'accès à l'hébergement

Sur le département il n'existe qu'une quarantaine de places d'hébergement réservées aux usagers de drogues lorsqu'ils sont en soin et le dispositif de droit commun, en matière d'hébergement, est saturé et donc peu disposé à accueillir les usagers de drogues désocialisés.

Nous pouvons noter qu'il est toujours difficile pour les usagers que nous recevons d'être pris en charge dans les dispositifs hors du champ spécialisé. Les critères ou exigences des services auxquels ils se présentent, suite à une orientation, restent pour eux difficiles, voire impossibles.

Trois difficultés majeures apparaissent au cours de ces orientations :

- le manque de place d'hébergement en CSAPA
- le problème d'hébergement avec un animal
- les critères d'admissions à "haut seuil d'exigence" dans les structures d'hébergement non spécialisées.

L'ACCES AUX SOINS

L'infirmière (1ETP) a continué son rôle d'éducation à la santé, d'information et de responsabilisation sur des pratiques qui évoluent sous nos yeux. Notre objectif est de sensibiliser les usagers à gérer les risques qu'ils prennent. Plus qu'une personne consommant des produits psycho actifs - licites (alcool, tabac, substitution, médicaments divers ...) ou illicites (cocaïne, héroïne ... et autres ...) - c'est l'individu en souffrance que nous recevons. Nous prenons en compte leurs besoins élémentaires et adaptons nos messages, afin de leur permettre de réduire les risques et les dommages, liés à la fois à leurs modes de vies et à leurs consommations.

Les soins

L'activité de l'infirmière au niveau des soins est principalement liée aux infections causées par les injections, plaies ou traumatismes liés à des chutes ou des rixes, soins d'hygiène pour des dermatoses (principalement aux pieds) ou parasitoses (principalement gale).

Nous proposons aussi des tests urinaires de grossesse pour les femmes. L'absence de règles souvent liée aux consommations et aux modes de vie de ces femmes (errance, grande précarité) entraîne souvent un retard important dans la découverte d'une grossesse. Ce retard peut être problématique en cas de volonté d'avortement. Par ailleurs la grossesse est souvent un moment privilégié pour réfléchir sur soi, ses consommations, ses modes de vie et parfois initier un traitement de substitution.

Nombre d'actes et suivis médicaux en 2019	
Actes infirmiers ont été réalisés	223
Actes médical	20
Suivis VHC	5
Suivis VIH	2

Les entretiens sanitaires

Il n'y a pas de suivi infirmier ni médical stricto sensu, mais des soins à la demande, des entretiens en vue d'obtenir les éléments d'un diagnostic infirmier, médical, et une orientation dès que cela est possible. L'aide à l'adhésion aux traitements (VIH, VHC, substitution) passe par le lien de confiance, le dialogue, l'information et les orientations. Ce travail de patience, ce tissage brin à brin du lien à la personne en difficulté, est le préalable indispensable à toute prise en charge thérapeutique. Il impose de reconnaître l'autre en tant que personne et pour les soignants d'apprendre à négocier. Nous avons tous notre propre vision de la santé, du bien-être, et leur mieux-être n'a pas à nous satisfaire. Nous devons pouvoir accepter un refus des soins qui nous paraissent pourtant justifiés pour pouvoir les re-proposer plus tard lorsque la personne y sera disposée.

Nombre d'Orientations /actes sanitaires en 2019	
Orientations aux urgences	8
Orientations vers un médecin généraliste	34
Orientations pour une démarche TSO	19
Orientations vers un psychologue	10
Orientation vers un centre dentaire	1
Douches	205
Machines à laver	209

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

L'action éducative vise non seulement l'accès aux dispositifs sanitaires et sociaux, mais aussi le maintien des droits et la continuité des soins. L'inscription dans les différents dispositifs par l'accompagnement individualisé nous permet d'approcher cet objectif.

Cet accompagnement individualisé ne concerne pas tous les usagers du lieu mais ceux qui sont dans des situations les plus difficiles : très grande précarité, problématiques multiples et complexes, isolement, problèmes psychiatriques, ... Pour ces personnes, il ne suffit plus alors d'orienter simplement, ou de mettre en contact par le biais du téléphone ou d'une rencontre sur place, mais bien d'accompagner la personne au "bon moment" vers la structure adaptée. C'est bien **d'un accompagnement physique** que ces personnes ont besoin.

En 2019, chaque usager a pu bénéficier au moins d'un entretien avec un travailleur social. Ci-dessous le détail des orientations effectuées en 2019.

Nombre d'entretiens spécifiques en 2019	
Accès moyen ou long séjour	4
Logement	8
115	2
Recherche emploi	8
Recherche formation	1
Maintien dans l'emploi	2

8.4 – REALISATION DE TESTS RAPIDES D'ORIENTATION ET DE DEPISTAGE VIH (TROD)

Les Tests Rapides d'Orientation et de Dépistage VIH permettent de savoir, en quelques minutes avec une goutte de sang prélevée sur le doigt, si la personne a le VIH.

LES PUBLICS CONCERNES

Les bénéficiaires du :

- CAARUD IMP'ACTES, usagers de drogues en grande précarité, environ 1000 personnes rencontrées chaque année, principalement des Usagers de Drogues par Voie Intraveineuse, UVDI.
- CSAPA, usagers de drogues en démarche de soins, environ 250 personnes suivies chaque année.

C'est un public majoritairement en grande précarité, avec un mode de vie et un rapport à l'hygiène et la santé les rendant vulnérables aux risques infectieux.

LE TERRITOIRE CONCERNE

Particulièrement Nice et l'ouest du département (permanences du bus échanges de seringues sur Cannes, Antibes)

LES OBJECTIFS

Les objectifs généraux de nos actions recoupent ceux du cahier des charges. Permettre aux populations les plus exposées et les plus isolées du système de soins de :

- Faciliter la connaissance de son statut sérologique
- Adapter des stratégies de prévention
- Mettre en œuvre une démarche de soins précoce pour les personnes ayant un résultat positif au TROD.
- Développer plus largement les connaissances des personnes sur les IST et les Hépatites et leur permettre d'accéder aux informations et moyen de réductions des Risques

Les salariés de l'équipe ont été formés aux TROD VIH, VHC du 5 au 7 novembre 2018 les 11,12 et 13 par la Fédération Addiction.

Si des formations complémentaires sont proposées par l'ARS nous nous engageons à orienter l'ensemble des salariés ayant été formé à réaliser les TROD.

La responsable de l'activité de dépistage, Muriel CHATEAU, Cheffe de Service du CAARUD IMP'ACTES, s'assure :

- que les acteurs soient formés
- que la mise en place de l'action respecte les exigences réglementaires
- que l'assurance qualité est bien mise en œuvre
- que l'ensemble des conditions nécessaires sont réunies pour un bon déroulement

de chaque action.

8.5 LES INTERVENTIONS EN MILIEU FESTIF

Le CAARUD IMP'ACTES a signé une convention avec le service santé publique de la Mutualité Française PACA pour réaliser des interventions conjointes dans le milieu festif du département.

Les professionnels du CAARUD IMP'ACTES ont participé à 5 soirées et nuits d'interventions durant l'été 2019 :

FESTIVALS	NOMBRE DE SOIREES	NOMBRE APROXIMATIF DE PERSONNES RENCONTREES SUR LES STANDS
Soirée Nuit du Sud Vence	3	120
Soirée Crossover Nice	1	45
Soirée Nice Jazz Festival	1	30
Total	5	195

* *L'intervention a été réalisée à l'extérieur du Festival en collaboration avec l'Espace Santé Jeune de Cannes.*

Les professionnels du CAARUD IMP'ACTES ont été sollicités pour répondre à toutes les questions liées aux consommations de produits psycho actifs et à la réduction des risques induits par leurs usages.

L'intérêt de ce type de soirée réside essentiellement dans le fait de rencontrer un public nettement moins engagé dans des consommations que celui rencontré au CAARUD IMP'ACTES, nous avons pu insister sur les risques de transmission d'hépatite C lors de la consommation par sniff de cocaïne essentiellement, souvent présente dans le milieu de la fête sur la Côte d'Azur.

Par ailleurs, les questions traitant du sida des hépatites et des IST ont représenté une part non négligeable de l'activité.

9. PARTENARIAT ET FORMATIONS

9.1 LE PARTENARIAT

Le partenariat revêt différents aspects tant pour promouvoir notre action que pour connaître. Cette médiation facilite l'orientation et l'accès des usagers aux dispositifs sanitaires et sociaux. Comme cité précédemment, nous sommes en contacts réguliers avec les acteurs locaux des lieux où sont assurées les permanences. A quoi vient s'ajouter des distributions d'affiches et de plaquettes expliquant notre mission.

A NICE

- CAARUD lou Passagin
- Médecin du Monde ISN Santé et jeunes
- Hôpital l'Archet, Pasteur
- Ville de Nice
- MUTUALITE FRANCAISE
- EMPP (intervention tous les mardis matin au local de Nice)
- CSAPA : Olivetto (intervention tous les vendredis matin au local du CAARUD) (intervention du CAARUD au CSAPA tous les jeudis matins), Emergence, l'Anpaa,
- AIDES (intervention d'un travailleur social du CAARUD IMPACTES dans le cadre du Chemsex)
- le SAMU SOCIAL
- COREVIH
- La PASS de Pasteur
- Métropole

A Cannes

- Centre Méthadone « ISOLA BELLA »
- Les pharmacies (10)
- Le CCAS (Accueil de jour)
- Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (maraudes tous les lundis matins)
- Espace santé jeunes
- PASS Hôpital des Broussailles
- A.S.A.

A Grasse

- Le CSAPA La Caravelle
- Les pharmacies (13)
- L'Atelier Santé Ville

A Antibes

- ALC RESO
- Le CSAPA
- La Croix-Rouge
- ANPAA
- Pharmacies (8)
- Urgence Sociale (intervention 1 mercredi matin par mois)

9.2 LES FORMATIONS

L'équipe a participé aux formations suivantes :

- Colloque à Perpignan avec la Fédération addiction 2 jours
- Formation TROD VIH et VHC
- Formation accueillir avec alcool dans le cadre de la RDR alcool

Autres formations :

- 1 éducateur : 2 jours au congrès international du Chemsex à Paris
- 1 éducateur : 4 jours de formation « accueil femmes »
- 1 cheffe de service : 4 jours ATHS à Biarritz

Dans le cadre des orientations stratégiques de la Fondation, une partie de l'équipe a été formée au pouvoir d'agir et au développement du numérique afin de réduire la fracture numérique.

10. LES PERSPECTIVES CAARUD OUEST 2020

10.1 LA MISE EN PLACE DU DEVELOPPEMENT D'ANTIBES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2019

- Détachement d'un travailleur social permanent sur l'ouest (Antibes et Grasse) ainsi qu'un(e)infirmier(e). Les missions sont les suivantes :
 - o L'accueil au local
 - o La permanence du bus (Antibes)
 - o Les pharmacies
 - o Les Distribox
 - o Développement du partenariat notamment dans le moyen pays

Le local est ouvert :

- Le lundi après- midi de 13h30 à 16h
- Le mercredi matin de 9h30 à 12h30
- Le jeudi après-midi de 13h30 à 16h

Les demi-journées sont destinées aux partenaires, aux maraudes et aux rendez-vous. La présence d'un travailleur social permanent permet un meilleur repérage pour les partenaires comme pour les usagers, des ouvertures plus nombreuses, la possibilité d'effectuer des permanences plus régulières dans les différents services concernés et notamment l'urgence sociale et la croix rouge.

Le CSAPA hospitalier d'Antibes propose de délocaliser leur atelier journal dans notre local avec les usagers participants afin de faire connaître notre dispositif. De plus, nous sommes en collaboration avec le CSAPA d'Antibes, deux journées d'information sur les addictions, avec le bus :

- journée à l'hôpital La Fontonne
- journée sur les addictions devant la médiathèque de Juan les Pins, à destination d'un public plus large

10.2 GRASSE

- Poursuivre le partenariat avec l'équipe du CSAPA
- Proposition de leur fournir un matériel adapté aux consommations des patients type Kit base avec une formation associée.

10.3 CANNES

- Poursuivre nos permanences
- Poursuivre les partenariats avec l'hôpital et le CSAPA
- Travailler avec la Mairie à la possibilité d'obtenir un emplacement fixe pour le bus

En ce qui concerne le programme d'échange de seringue sur l'ouest du département nous allons continuer à développer le partenariat avec les pharmacies.

Pour 2020, nous allons proposer une formation spécifique en direction des pharmaciens pour l'utilisation du matériel que nous leur fournissons.

11. LES PERSPECTIVES DU CAARUD NICE 2020

Intervention d'un usager pair

Dans le cadre du plan addiction de la MILDECA 2018/2022 (page59), qui énonce dans son objectif 6.4 « rénover les pratiques professionnelles » l'importance de développer la formation des pairs aidants et des patients experts et leur intégration dans les équipes d'addictologie.

Dans ce cadre, nous réfléchissons à recruter un médiateur pair à raison de 18h par semaine et nous avons proposé ce projet à l'ARS.

Définition :

L'approche par les pairs s'inscrit dans une dynamique d'intervention fondée sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire ».

Les principes d'intervention

Le travail pair s'inscrit :

- Dans une démarche de réduction des risques ; il peut enrichir les pratiques d'intervention, transformer les représentations des partenaires vis-à-vis des personnes accompagnées,
- Dans une logique de rétablissement en valorisant le savoir expérientiel qui pourrait « à priori » être perçu comme disqualifiant ou dévalorisant, le travail pair renverse le stigmate et concoure à ce processus de rétablissement.

Les missions

- Accueillir, informer et conseiller les usagers
- Echanger et créer du lien avec les usagers et les professionnels
- Orienter
- Se familiarise avec le logiciel EO
- Délivrer du matériel stérile
- Participer aux maraudes
- Assister aux réunions de service
- Participer aux différentes formations, colloques

Les modalités d'action :

- Contrat travailleur pair de 18h
- Maraude le samedi de 9h30h à 12h30 avec un salarié du CAARUD pour rencontrer les usagers dans d'autres lieux et distribution du matériel RDR (3h)
- Intervention au local 2 fois par semaine à l'accueil accompagné d'un salarié du CAARUD ((6h x 2 = 12h) le jeudi et vendredi
- Réunion de service le mardi de 13h30 à 16h30 (3h)

LES PROJETS ABOUTIS EN 2019 :

Création de la plateforme en addictologie

Ce projet qui associe le CAARUD et le CSAPA vise la mutualisation des compétences et des moyens, la création d'une unité de pilotage pour offrir une meilleure offre de service aux publics, le déploiement d'action dans des zones non couvertes (moyen et haut pays) et le développement d'actions de prévention auprès des publics jeunes.

L'ensemble des salariés a été associé à ce projet et un séminaire a eu lieu le 29 janvier 2019. Cette journée a été l'occasion, dans le cadre d'ateliers, d'interroger les différences de principes d'actions entre le CSAPA et le CAARUD.

Un deuxième séminaire a réuni les deux équipes pour élaborer collectivement le projet de service de la plateforme le 18 juin 2019.

Celui-ci s'articule autour de 5 axes :

- Rapprochement fonctionnel CSAPA/CAARUD
- Le hors les murs
- La RDRD alcool
- La reprise d'activité comme levier d'entrée ou de stabilisation dans le soin avec le dispositif REPRISES
- Renforcement des partenariats avec les médecins : développement de la couverture territoriale et de microstructures

Accueil Femmes

Ce projet fait suite au constat que peu de femmes viennent au CAARUD lors des accueils collectifs alors nous les rencontrons dans la rue lors de nos maraudes.

Les objectifs ont été élaborés en concertation avec les usagères :

- Permettre de retrouver, de développer leur pouvoir d'agir par le montage de projets, l'organisation d'ateliers
- Demande explicite de la part des femmes d'un espace permettant une mise en sécurité par un espace protégé
- Besoin de pouvoir réduire les risques sexuels et de consommation
- Besoin de travailler l'estime de soi par une réflexion et des échanges sur leur image corporelle souvent dévalorisée

Descriptif de l'action :

L'accueil a lieu tous les mercredis de 9h30 à 12h30 dans le local de Virgile Barel, animé par une éducatrice et une infirmière.

Nous proposons :

- Une mise à disposition de matériel stérile
- Des informations sur les infections sexuellement transmissibles
- Dépistage avec TROD ou buvard du VIH et VHC
- La possibilité d'échanger sur leurs pratiques à risques, sexuelles et ou de consommation
- La possibilité de prendre une douche et de laver son linge
- La possibilité de se poser, de discuter et de prendre un café
- Un accompagnement social
- Des ateliers spécifiques de réduction des risques

PERSPECTIVE POUR 2020

Le CAARUD s'est engagé dans un projet novateur concernant la RDR Alcool. Pour cela l'ensemble des salariés a bénéficié d'une formation effectuée par l'association SANTE ce qui a permis d'élaborer le projet « accueillir la consommation d'alcool au CAARUD ». Ce projet a été validé par notre conseil d'administration pour une expérimentation de 6 mois.

Ce projet comprend 2 volets :

- La réduction des risques Alcool dans le lieu
- La réduction des risques Alcool hors les murs

Accueillir la consommation d'alcool dans le lieu :

- Pour parler d'alcool autrement
- Pour permettre aux usagers de se sentir à l'aise pour parler de leur consommation avec des professionnels
- Pour les aider dans l'évaluation de leurs besoins durant le temps de présence à la permanence et de trouver « leur zone de confort »
- Pour leur permettre d'éprouver une sorte de bien être sans l'angoisse du manque.
- La RDR alcool repose sur le comment je bois, dans cet optique nous demanderons aux usagers de consommer dans un verre, assis, nous leur proposerons un verre d'eau et une petite collation de préférence salée.

Les modalités d'accueil :

Boire dans la rue c'est toujours boire dans l'urgence et dans environnement hostile exposé aux regards réprobateurs. Pouvoir faire une pause dans un cadre chaleureux et convivial en se voyant proposer une collation et pouvoir consommer un peu d'alcool c'est d'abord restaurer les personnes dans leur dignité y compris celle de buveur, c'est créer les conditions d'un « boire » apaisé, sécurisé favorisant l'ouverture vers autre chose, cet accompagnement aide la personne à vivre au mieux ses consommations. Dans le cadre de la RDR alcool, on s'intéresse moins à « combien » les personnes boivent qu'à « comment » elles boivent.

L'équipe a réfléchi et élaboré les modalités d'accueil lors des permanences d'accueil collectif :

- 1- Lorsque la personne arrive, l'éducateur à l'accueil lui demande si son sac contient de l'alcool, si oui, nous lui demandons de nous le confier pour le mettre au frais et de nous solliciter lorsque le besoin de boire devient nécessaire.
- 2- La personne exprime son besoin de boire, nous lui proposons alors d'aller avec un éducateur dans l'espace dédié
- 3- Offrir à l'usager l'occasion de parler de ses consommations, de sa gestion des effets, de l'évaluation de ses besoins, des bénéfices qu'il en retire. L'éducateur est présent pour encadrer sa consommation et l'aider à évaluer la quantité dont il a besoin à ce moment-là.
- 4- Une fois qu'il a consommé, il peut retourner à l'espace collectif.

Ce projet doit démarrer en février 2020

12 CONCLUSION GENERALE

L'année 2019 a permis à l'équipe du CAARUD, grâce notamment à l'obtention d'un local, de développer un fonctionnement axé sur le partenariat, de créer des actions en direction des usagers et d'innover avec le projet de Réduction des Risques alcool dans et hors les murs.

En effet, le développement des partenariats et la création de la plateforme en addictologie associant CSAPA/CAARUD ont facilité le parcours de soins des usagers et la complémentarité des réponses proposées.

Notre communication, par la désignation de référents, s'est affinée et a impliqué une meilleure visibilité du CAARUD et ainsi permis une reconnaissance de notre expertise en matière de Réduction des risques comme les demandes d'interventions auprès des étudiants pour des dépistages dans les universités, la visite d'étude d'étudiants de sciences po, les visites des professionnels du secteur social...

Les projets pour 2020 seront centrés sur la mise en place de la Réduction des Risques alcool sur laquelle l'équipe a été formée : l'accueil dans le local avec alcool, les maraudes auprès des personnes dans la rue en difficulté avec leur consommation afin de les rencontrer, d'échanger, le cas échéant de leur proposer un kit alcool, créé par l'équipe (contenant de l'eau, un verre rétractable, un snack salé et des messages de prévention) et enfin de pouvoir les orienter vers des services spécialisés.





En 2020 nous travaillerons aussi à la réorganisation du CAARUD de l'ouest du département pour plus d'aller vers et notamment le développement des actions vers le moyen pays.

**C.A.A.R.U.D. IMP'ACTES
REGLEMENT INTERIEUR**





LE CAARUD EST UN LIEU A VOCATION SANITAIRE ET SOCIALE.

LA LOI S'Y APPLIQUE DE LA MEME FACON QU'AILLEURS

CELA SIGNIFIE :

-  **PAS DE TRAFIC NI DE CONSOMMATION DANS LE LIEU**
-  **PAS DE VIOLENCE PHYSIQUE OU VERBALE.**
-  **RESPECT DES PERSONNES QUI Y TRAVAILLENT**
-  **L'ACCUEIL Y EST ANONYME ET GRATUIT**

NEANMOINS AFIN DE NE PAS METTRE EN PERIL CE LIEU ET SON PROJET NOUS VOUS DEMANDONS DE RESPECTER QUELQUES REGLES SUPPLEMENTAIRES :

-  **TOUS LES CHIENS DOIVENT ETRE MUSELES**
-  **LE MATERIEL SE PREND EN SORTANT**
-  **TOUTE SORTIE EST DEFINITIVE**
-  **NE PAS RESTER A PROXIMITE DU LOCAL**